



Syndicat National Force Ouvrière
des Cadres des Organismes Sociaux

La lettre de La Michodière

N°16-2017 – 27 avril 2017

Lettre d'information éditée par le SNFOCOS sous le N° de Commission Paritaire 3 941 D 73 S
Alain Gautron, Directeur Gérant

AGENCES REGIONALES DE SANTE

Mise en place des actions issues du Rapport Libault sur la fluidité des parcours professionnels

Le 30 mars 2017 dernier, l'UCANSS et le Ministère réunissaient la Commission de suivi des personnels de la Sécurité Sociale travaillant dans les Agences Régionales de Santé.

Il s'agissait d'une part de présenter des éléments de bilan social mais aussi de dresser l'état des lieux des actions engagées suite au Rapport Libault sur la fluidité des parcours professionnels.

Dans un contexte où le SNFOCOS rappelle que les pouvoirs publics ont déjà fait disparaître l'équivalent de deux agences de taille moyenne (1.000 ETP (Equivalent Temps Plein) supprimés depuis la création des ARS en 2011), nous constatons, pour les agents de la Sécurité Sociale, que la fluidité des parcours entre les organismes de Sécu et les ARS, objet et priorité du rapport LIBAULT, n'existe pas dans les faits.

En effet les chiffres montrent que seuls 19% des 77 agents sous convention collective de la Sécu ayant quitté les ARS en 2015 sont retournés dans le réseau des organismes de Sécurité Sociale (soit au total 14 personnes).

De même s'agissant des entrées, seule la moitié des recrutements sous convention collective provient du réseau, ce qui affaiblit le transfert et le mixage des cultures des 2 réseaux.

Lors de cette réunion l'UCANSS et le Ministère ont présenté les actions issues du rapport Libault avec des premiers chiffres portant sur 2015 c'est à dire au bout de six mois de mise en œuvre. Nous attendons la prochaine commission de suivi (prévue le 20 octobre 2017) qui présentera les chiffres 2016 pour avoir un vrai premier recul et une analyse sur les indicateurs.

Le SNFOCOS a demandé que lors de cette présentation figurent plus de détails concrets relatifs aux actions car les éléments sont souvent assez généraux et peu évaluables ; cette demande a été entendue par l'Ucanss et le Ministère.

SOMMAIRE

Page 1 :

ARS : mise en place des actions issues du Rapport Libault sur la fluidité des parcours professionnels

Page 2 :

Soutien du SNFOCOS aux camarades du RSI Actualités

Page 3 :

Le droit à la déconnexion pour une meilleure qualité de vie au travail

1^{er} mai 2017 :

extrait de l'édito de JCM du 24 avril 2017

Page 4 :

Extraits du discours de JCM au CCN des 6 et 7 avril derniers : la Sécurité Sociale

Eric Gautron, Secrétaire National en charge des ARS, de la politique de communication et de la syndicalisation

<https://twitter.com/EricGautron>



SOUTIEN DU SNFOCOS AUX CAMARADES DU RSI

Dans la nuit du vendredi 21 avril dernier une charge explosive artisanale de 6 kg, déposée à l'entrée de la permanence du RSI de Bastia, a endommagé les locaux de la caisse situés dans le quartier de Lupino.

A ce stade, aucune revendication n'a été exprimée formellement.

Cet événement extrêmement préoccupant constitue un pas de plus dans l'escalade de la violence à laquelle sont exposés au quotidien les salariés de ce régime de sécurité sociale.

Après les envahissements de locaux, les jets d'œufs, les agressions physiques et verbales reçues chaque jour, aujourd'hui nous constatons le premier acte terroriste à l'encontre de cette institution républicaine et solidaire. Cela devait arriver !

Nous soulignons dans un précédent numéro les dangers de l'irresponsabilité et de la démagogie du discours politique ambiant sur le RSI. Cette montée en charge de la violence à l'encontre du RSI légitime malheureusement notre inquiétude.

Dans un premier temps, le SNFOCOS souhaite exprimer son soutien et son empathie en direction des personnels de la caisse RSI de Corse et, au-delà, de l'ensemble des personnels qui œuvrent, avec dévouement, pour offrir aux travailleurs indépendants le niveau de service qu'ils sont en droit d'attendre, dans un contexte difficile.

Nous allons dans un deuxième temps demander une entrevue avec le DG et le Président de la CNRSI pour faire un point d'étape sur les discussions en cours quant à l'avenir de ce régime de Sécurité Sociale et les actions en cours.

Enfin, au plan confédéral, l'attention des autorités sera appelée sur la nécessité de rétablir la vérité sur le RSI et réaffirmer notre opposition au Régime unique.

Christian Porta, SNFOCOS

L'ACTUALITÉ

Dossier :
**Recours à l'expertise
par le CHSCT**
**A retrouver sur le
site du SNFOCOS**

FO-Hebdo
Spécial
Impôts 2017

Quizz :
Connaissez-vous
la Sécurité
Sociale ?

80% des cadres français se connectent sur leur temps de loisirs pour s'assurer qu'il n'y a pas de problème en leur absence, **63% le font** pour éviter d'être débordés à leur retour.
(Etude IFOP pour Securex – 2016)

LE DROIT A LA DECONNEXION POUR UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

(Documents Technologia – Site Technologia)

Avec la généralisation des outils numériques, de nombreux salariés – cadres notamment – sont aujourd’hui connectés en permanence, particulièrement via leur smartphone, même en dehors des heures de bureau.

En l’absence de régulation, une mauvaise gestion de ces outils peut être facteur de fatigue, de stress, voire de burn-out.

La loi Travail, dont les dispositions sont entrées en vigueur le 1er janvier 2017, permet d’affirmer ce droit et de prévoir au sein des entreprises des mesures permettant de respecter les temps de repos et de congés des salariés, ainsi que leur vie personnelle et professionnelle.

Que dit la loi ? Comment peut concrètement s’appliquer la déconnexion au sein des entreprises ?

Le cabinet [Technologia](#) organisait le 20 avril dernier un petit déjeuner dédié à ce sujet.

Il propose également des formations sur mesure et nous fait découvrir son [« dépliant »](#) consacré au droit à la déconnexion.

La seule gestion des mails représenterait jusqu’à **30% de la journée des salariés**
(Documentaire Arte "Hyperconnectés : le cerveau en surcharge" - 2016).

62% des actifs réclament une régulation des outils numériques professionnels
(source : APEC)

23% des cadres disent **ne jamais se déconnecter** et affirment que les outils numériques perturbent leur vie personnelle et familiale - (source : APEC)

49% des cadres travaillent le soir (entre 20h et minuit)
(source : Etude Technologia - Vie professionnelle, vie privée, 2012)

AGENDA

2 mai
RPN
intéressement
et PEI

3 mai
Commission
professionnelle
permanente de
l’Encadrement
SNFOCOS

4 mai
INC Branche
Famille

1 er MAI 2017

Extrait de l’édito de Jean-Claude Mailly du 24 avril 2017 « Liberté, égalité, fraternité, laïcité et république sociale »

« Bien entendu, comme annoncé depuis plusieurs mois, Force Ouvrière ne donne aucune consigne de vote. Mais nous rappellerons fermement et publiquement nos positions et revendications, seuls ou avec d’autres, notamment à l’occasion du 1^{er} Mai.

- notre rejet de tout racisme, xénophobie ou antisémitisme;
- notre exigence de mettre fin, aux plans européen et national, aux politiques d’austérité ;
- notre volonté de préserver et renforcer le service public républicain;
- notre rejet de la loi Travail et de son amplification;
- notre attachement à la hiérarchie des normes en matière de négociation collective et au paritarisme.

Sans oublier la protection sociale collective ou la nécessité d’une réforme fiscale guidée par la justice et l’équité»





EXTRAITS DU DISCOURS DE JEAN-CLAUDE MAILLY A L'OCCASION DU COMITE CONFEDERAL NATIONAL FORCE OUVRIERE DES 6 ET 7 AVRIL DERNIERS A PARIS : LA SECURITE SOCIALE

« **La sécurité sociale** est aussi un sujet de campagne électorale. Je l'ai déjà souligné : sans le travail syndical et notamment celui du secrétaire confédéral Georges Buisson à qui un ouvrage rend hommage, la sécurité sociale n'aurait pas vu le jour. Et si l'on veut la préserver, il nous faut être vigilant et réaffirmer, ce que nous faisons, le modèle français de la sécurité sociale issu du Conseil National de la Résistance.

On l'a vu, les attaques sont permanentes et même si un candidat à la présidentielle est revenu sur ses premières intentions la menace d'une assurance maladie à deux vitesses est toujours présente. Après le Tome 1 suite aux 70 ans de la sécurité sociale, nous sommes en train de finaliser le Tome 2 qui présentera les revendications et positions de FO.

J'en profite pour attirer votre attention sur les prolongations actuelles de mandat dans les caisses nationales et locales et sur le fait qu'il est souhaitable, à chaque fois que cela est possible, d'inciter nos camarades à prendre les Présidences de caisses. »

NOS PARTENAIRES



SUIVEZ-NOUS
SUR
LES RESEAUX
SOCIAUX



NOS PHOTOS
SONT SUR
[FLICKR](#)